

Le 30 mai 2023

## **Délibéré sur la culture statistique des Français**

L'Autorité de la statistique publique (ASP) a pris connaissance des observations et propositions de la mission d'inspection consacrée à la culture statistique des Français, réalisée conjointement par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) et l'Inspection générale de l'Insee (IG Insee). Cette mission, qui avait été, à l'initiative de l'Autorité, demandée par les trois ministères, a donné lieu à un travail large et approfondi pour mettre en évidence les constats, enjeux et perspectives associés à cette thématique, que l'ASP estime aujourd'hui essentielle pour l'exercice concret de la citoyenneté.

La mission a à cet égard confirmé l'importance pour les citoyens de disposer du socle de compétences requis pour comprendre les informations chiffrées et être à même d'y porter un regard critique, à un moment où la multiplicité des canaux médiatiques renforce le risque de diffusion d'informations erronées ou peu étayées. La mission a identifié les connaissances nécessaires à plusieurs niveaux, dont celui du grand public, tout en s'intéressant spécifiquement à un ensemble de publics clés, à savoir les élèves et les enseignants, les journalistes et les médias, les décideurs publics.

Les analyses conduites à partir des données disponibles montrent qu'un grand nombre de jeunes et d'adultes éprouvent en la matière des difficultés substantielles, souvent non identifiées en tant que telles, et que les actions déployées, notamment par les producteurs de statistiques publiques, pour progresser en ce sens, n'atteignent que partiellement leur objectif. Pour remédier à cette situation, la mission propose trois axes d'action, dont le contenu est détaillé dans le rapport diffusé sur les sites des inspections et de l'ASP : rendre visible l'enjeu qu'est la culture statistique, notamment pour les publics scolaires et étudiants ; proposer des leviers adaptés aux différents publics pour développer les compétences en la matière ; élargir, coordonner et diffuser les initiatives.

L'Autorité de la statistique publique salue l'apport majeur à la réflexion que constitue ce rapport. Elle insiste sur la nécessité d'identifier explicitement les questions de « littératie » et de culture statistiques comme un objet de préoccupation et d'action pour les politiques et les pouvoirs publics.

Elle appelle à une mise en œuvre résolue des recommandations émises par la mission, à la fois par les producteurs de statistiques publiques, au premier rang desquels l’Insee, et par les ministères concernés.

Elle souhaite par ailleurs que ces propositions soient complétées, après consultation du Conseil national de l’information statistique, et en recourant si besoin à des expertises complémentaires pour les approfondir, par des pistes concernant la prise en compte spécifique des besoins des élus locaux et des partenaires sociaux, syndicaux comme patronaux. Elle estime également utile d’approfondir la réflexion concernant la formation des enseignants dans les autres disciplines que l’économie ou les mathématiques, les méthodes pédagogiques à envisager pour toucher plus spécifiquement les différents publics, notamment les jeunes, et la possibilité de mobiliser à cette fin des relais passant par des réseaux de formateurs ou de bénévoles.

L’Autorité entend faire du suivi de ces propositions un axe important de ses travaux dans les années à venir. Elle se tiendra informée de l’élaboration par l’Insee et les ministères compétents des plans d’action envisagés sur cette thématique et fera périodiquement le point sur l’état du sujet et les avancées en cours.

Estimant nécessaire que la question de la culture statistique des Français prenne sa place dans le débat politique et social, elle entend y contribuer publiquement au cours de l’année 2024.